

Aides- soignants



3^e
édition

DEAS **Modules 1 à 8**

Exercices corrigés

- ▶ QCM ▶ QROC ▶ Cas cliniques
- ▶ Mises en situation professionnelle
- ▶ Examens blancs

Ghislaine Camus



estem • Vuibert

AIDES-SOIGNANTS

DEAS – Modules 1 à 8

Exercices corrigés

3^e édition

Ghislaine Camus

estem • Vuibert

Avant-propos

Ce manuel d'exercices constitue un précieux outil de travail pour aider l'élève aide-soignant à préparer les évaluations des modules de formation 1 à 8 du DEAS.

Chaque chapitre correspond à un module de formation avec ses modalités d'évaluation et de validation spécifiques.

Tous les thèmes du programme sont abordés grâce à la diversité du contenu avec :

- des questions (QCM et QROC) et des cas concrets (avec leurs corrigés) ;
- des exemples de participation à la démarche de soins ;
- des conseils ;
- des explications sur le déroulement des épreuves ;
- des mises en situation d'examen ;
- les critères d'évaluation.

Ce manuel est également destiné aux professionnels préparant la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Ghislaine Camus

Ghislaine Camus est infirmière puéricultrice et professeur de sciences et techniques médico-sociales (STMS).

Formée à l'Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Foch à Suresnes puis à l'Institut de puériculture de Paris, elle a exercé dans plusieurs hôpitaux, en crèche, en réanimation et maternité, en soins intensifs ainsi qu'en pédiatrie. Elle enseigne depuis 31 ans auprès d'élèves auxiliaires de puériculture et d'élèves aides-soignants.

Depuis 1985, elle est formatrice à l'Éducation Nationale.

À ma mère

Sommaire

Introduction	IX
Conseils méthodologiques	XV

MODULE 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne 1

Énoncés	3
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	3
1.1. La personne	3
1.2. L'autonomie	6
1.3. La santé	8
1.4. Les besoins fondamentaux, le soin et l'analyse de la situation d'une personne	11
1.5. La notion d'accompagnement	14
1.6. Le sommeil et l'équilibre alimentaire	16
1.7. La mise en place d'activités de stimulation, le maintien du lien social	19
1.8. L'hygiène, le confort, la sécurité	22
2. Mises en situation d'examen	25
2.1. 1 ^{re} épreuve	25
2.2. 2 ^e épreuve	28
2.3. 3 ^e épreuve	30

Corrigés	33
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	33
1.1. La personne	33
1.2. L'autonomie	35
1.3. La santé	37
1.4. Les besoins fondamentaux, le soin et l'analyse de la situation d'une personne	40
1.5. La notion d'accompagnement	42
1.6. Le sommeil et l'équilibre alimentaire	44
1.7. La mise en place d'activités de stimulation, le maintien du lien social	47
1.8. L'hygiène, le confort et la sécurité	50
2. Mises en situation d'examen	53
2.1. 1 ^{re} épreuve	53
2.2. 2 ^e épreuve	56
2.3. 3 ^e épreuve	58
3. Mise en situation professionnelle (MSP)	61
3.1. Présentation de l'épreuve	61
3.2. Participation à la démarche de soins	61
3.3. Épreuve pratique : réalisation d'un ou plusieurs soins	89
3.4. Critères à respecter lors de la MSP du module 1	93

MODULE 2 : L'état clinique d'une personne 95

Énoncés	96
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	96
1.1. Anatomie et physiologie du corps humain	96
1.2. Notion de maladie	104
1.3. Sémiologie et vocabulaire médical	105
1.4. Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne	107
1.5. Observation, mesure et transcription des paramètres vitaux – Surveillance des signes cliniques	109
2. Mises en situation d'examen	127
2.1. 1 ^{re} épreuve	127
2.2. 2 ^e épreuve	130
2.3. 3 ^e épreuve	132

Corrigés	135
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	135
1.1. Anatomie et physiologie du corps humain	135
1.2. Notion de maladie	140
1.3. Sémiologie et vocabulaire médical	142
1.4. Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne	143
1.5. Observation, mesure et transcription des paramètres vitaux – Surveillance des signes cliniques	145

2. Mises en situation d'examen	160
2.1. 1 ^{re} épreuve	160
2.2. 2 ^e épreuve	162
2.3. 3 ^e épreuve	164
MODULE 3 : Les soins	167
1. Mise en situation professionnelle (MSP)	169
1.1. Présentation de l'épreuve	169
1.2. Participation à la démarche de soins	169
1.3. Épreuve pratique : réalisation d'un ou plusieurs soins	198
2. Critères à respecter lors de la MSP du module 3	200
MODULE 4 : Ergonomie	201
1. Principales situations d'évaluation du module 4	202
1.1. Dans une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale	202
1.2. À l'institut de formation	204
2. Critères à respecter lors de l'épreuve de validation du module 4	204
2.1. Dans une structure sanitaire, sociale et médico-sociale	204
2.2. À l'Institut de formation	205
3. Quelques conseils d'ergonomie à respecter dans toutes les situations	206
4. 10 recommandations d'ordre général lors de la manutention d'une personne	208
5. Quelques situations concrètes de validation du module 4	209
5.1. En médecine	209
5.2. En chirurgie	210
5.3. En maison de retraite	212
5.4. En Institut de formation	212
MODULE 5 : Relation-Communication	215
1. Conseils d'ordre général pour la rédaction du document écrit et l'argumentation orale	216
1.1. Document écrit	216
1.2. Argumentation orale	217
2. Exemples de deux plans pour la rédaction du document écrit	217
2.1. Cas concret n° 1	217
2.2. Cas concret n° 2	222
3. Critères à respecter pour la validation du module 5	233
3.1. Pour le document écrit	233
3.2. Pour l'argumentation orale	234
MODULE 6 : Hygiène des locaux hospitaliers	237
Énoncés	238
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	238
1.1. Infection et désinfection	238
1.2. Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier	241
1.3. Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier	243
1.4. Règles des circuits à l'hôpital – circuits du linge et des déchets	245
1.5. Hygiène de l'environnement du patient	247
1.6. Entretien du matériel de soins et du matériel médico-chirurgical	250
2. Mises en situation d'examen	252
2.1. 1 ^{re} épreuve	252
2.2. 2 ^e épreuve	254
2.3. 3 ^e épreuve	256
Corrigés	259
1. Sujets d'entraînement classés par thèmes	259
1.1. Infection et désinfection	259
1.2. Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier	261
1.3. Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier	264
1.4. Règles des circuits à l'hôpital – circuits du linge et des déchets	265
1.5. Hygiène de l'environnement du patient	267
1.6. Entretien du matériel de soin et du matériel médico-chirurgical	270

2. Mises en situation d'examen	272
2.1. 1 ^{re} épreuve	272
2.2. 2 ^e épreuve	273
2.3. 3 ^e épreuve	275
MODULE 7 : Transmission des informations	279
Énoncés	280
Mises en situation d'examen	280
1 ^{re} épreuve (20 points)	280
2 ^e épreuve (20 points)	283
3 ^e épreuve (20 points)	284
Corrigés	289
Mises en situation d'examen	289
1 ^{re} épreuve (20 points)	289
2 ^e épreuve (20 points)	291
3 ^e épreuve (20 points)	292
MODULE 8 : Organisation du travail	295
Énoncés	296
Mises en situation d'examen	296
1 ^{re} épreuve	296
2 ^e épreuve	298
3 ^e épreuve	299
Corrigés	301
Mises en situation d'examen	301
1 ^{re} épreuve	301
2 ^e épreuve	302
3 ^e épreuve	303
Lexique	305

Module 1

Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Module 5

Module 6

Module 7

Module 8

Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne

Compétence

Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable :

- ~ d'identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;*
- ~ de repérer l'autonomie et les capacités de la personne ;*
- ~ d'apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène ;*
- ~ de stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.*

Présentation de l'épreuve

Deux épreuves

1. Une **épreuve écrite** anonyme de 2 heures notée sur 20 points et composée de 2 parties :
 - une série de questions (QROC et/ou QCM) notée sur 8 points ;
 - un cas clinique noté sur 12 points.
2. Une **épreuve de mise en situation professionnelle (MSP)** qui consiste en la participation du candidat à la prise en charge d'une personne. Elle est notée sur 20 points et composée de 2 parties :
 - analyse de la situation d'une personne dans le cadre de la participation à la démarche de soins (DDS) notée sur 8 points ;
 - réalisation d'un ou plusieurs soins notée sur 12 points.

Organisation

1. **L'épreuve écrite** est corrigée par les formateurs de l'Institut dont relève le candidat au diplôme et/ou les enseignants extérieurs à l'Institut et participant à la formation.
2. **La MSP** se déroule dans une structure où le candidat doit être en stage depuis au moins 5 jours. La durée de la mise en situation professionnelle est de 1 h 30 au maximum.

Le jury est composé de 2 personnes :

- un infirmier formateur permanent dans un institut de formation d'aides-soignants ;
- et un infirmier, ou une puéricultrice ou un cadre de santé ou une sage-femme ou un éducateur de jeunes enfants ou un éducateur spécialisé ou un aide-soignant. Ce dernier doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans et exercer au sein de la structure dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle.

Conditions de validation

Il faut obtenir une note égale ou supérieure à 20/40 à l'ensemble des 2 épreuves sans note inférieure à 8/20 à l'une d'entre elles.

1. Sujets d'entraînement classés par thèmes

Deux types d'exercice sont proposés :

- questions à choix multiples (QCM) ;
- questions à réponses ouvertes et courtes (QROC).

1.1. La personne

QCM

Corrigés p. 33

VRAI

FAUX

- L'âge moyen de la maternité en France est de 25 ans. ☐
- Sur le plan physiologique, on considère qu'une femme peut être enceinte entre 13 ans et 49 ans. ☐
- Les maternités tardives, à plus de 40 ans, ne représentent du total des naissances que :
A - 5,1 % ☐
B - 4,2 % ☐
C - 9,6 % ☐
- Un enfant acquiert la marche indépendante, en général, entre :
A - 9 et 11 mois ☐
B - 13 et 15 mois ☐
C - 17 et 20 mois ☐
- Un enfant est capable de faire des gribouillis à partir de 18 mois/2 ans. ☐
- Quel est l'âge moyen du mariage pour les femmes en France, aujourd'hui ?
A - 25 ans ☐
B - 30,9 ans ☐
C - 32,1 ans ☐
- Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent, en France, un pourcentage de la population qui est de :
A - 11 % ☐
B - 23,8 % ☐
C - 5,6 % ☐
- Quel est le pourcentage de la famille traditionnelle en France ?
A - 40 % ☐
B - 55 % ☐
C - 70 % ☐

9. Dans la religion chrétienne, le baptême symbolise l'entrée dans l'Église. ☐ ☐

10. L'hindouisme est une religion :

A – polythéiste ☐

B – monothéiste ☐

C – sans Dieu ☐



Corrigés p. 33

11. Donnez 4 éléments qui peuvent influencer la place de la femme dans la société et qui ont un impact dans l'histoire de la maternité.

12. En complétant le tableau ci-dessous, citez 2 réactions et/ou sentiments possibles après la naissance d'un enfant.

Réactions			
de la mère	du père	du couple	de la fratrie
•	•	•	•
•	•	•	•

13. Expliquez pourquoi certaines femmes ont des réactions ambivalentes à l'annonce de la grossesse.

14. Citez 3 raisons possibles pour lesquelles un couple désire un enfant.

15. Qu'appelle-t-on interaction entre un petit nourrisson et sa maman ?

Illustrez vos explications de 2 exemples.

16. En complétant le tableau ci-dessous, précisez 2 expressions corporelles que peut utiliser un enfant pour s'exprimer avant l'apparition du langage.

L'enfant veut exprimer		
un refus	une acceptation	un chagrin
•	•	•
•	•	•

17. Citez 2 groupes sociaux au sein desquels l'enfant entre 6 et 12 ans va faire son apprentissage de la vie sociale.

18. À quel âge un enfant apprend-il à lire et à écrire ?

19. Attribuez des âges aux acquisitions suivantes :

Acquisitions	Âges
Les actions réflexes	•
Le jeu symbolique	•
La pensée logique	•

Module 3

Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Module 5

Module 6

Module 7

Module 8

Les soins

Compétence

Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable :

- ~ de rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ;*
- ~ d'identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne ;*
- ~ d'organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne ;*
- ~ de choisir le matériel approprié au soin ;*
- ~ de réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité, et en tenant compte des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins ;*
- ~ d'adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et ses habitudes de vie ;*
- ~ d'évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.*

Présentation de l'épreuve

Épreuve

Il s'agit d'une épreuve de mise en situation professionnelle (MSP) qui consiste en la participation du candidat à la prise en charge d'une personne. Elle est notée sur 30 points et composée de 2 parties :

- analyse de la situation d'une personne dans le cadre de la participation à la démarche de soins (DDS), notée sur 10 points ;
- réalisation d'un ou plusieurs soins, notée sur 20 points.

Organisation

La MSP se déroule dans une structure où le candidat doit être en stage depuis au moins 5 jours. La durée de la mise en situation professionnelle est de 1 h 30 au maximum.

Le jury est composé de 2 personnes :

- un infirmier formateur **permanent** dans un institut de formation d'aides-soignants ;
- et un infirmier ou une puéricultrice ou un cadre de santé ou une sage-femme ou un éducateur de jeunes enfants ou un éducateur spécialisé ou un aide-soignant. Ce dernier doit exercer au sein de la structure dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle et doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans.

Conditions de validation

Pour que le module 3 soit validé, il faut :

- obtenir une note égale ou supérieure à 15/30 sans note inférieure à 8/20 à la réalisation du ou des soins

et

- disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.

1. Mise en situation professionnelle (MSP)

1.1. Présentation de l'épreuve

Nature de l'épreuve

La mise en situation professionnelle (MSP) se décompose en 2 parties :

- l'analyse de la situation d'une personne dans le cadre de la participation à la démarche de soins (DDS) ;
- la réalisation **d'un ou plusieurs soins**.

L'épreuve consiste donc à :

- présenter oralement la participation à la démarche de soins avant ou après le ou les soins (en fonction des horaires et des besoins prioritaires de la personne) ;
- faire le ou les soins choisis par le jury ;
- faire les transmissions écrites et/ou orales en tenant compte des habitudes du service.

Déroulement de l'épreuve devant le jury

Il faut :

- se présenter au jury ;
- présenter oralement au jury les 2 personnes que vous avez prises en charge, rapidement, sous forme de **présentation synthétique** (âge, situation familiale, motif d'entrée dans la structure, résumé du séjour dans la structure, informations essentielles du jour) ;
- proposer ensuite au jury oralement un planning des soins, activités, repas, siestes..., dont les 2 personnes auront besoin dans la journée sous la forme d'une planification de soins ;
- puis présenter au jury les priorités (soins, repas...) par rapport à cette planification.

Le jury choisira l'épreuve en fonction des propositions que vous lui aurez faites en tenant compte des besoins des personnes et de l'organisation de la structure et/ou du service (l'épreuve choisie ne doit pas perturber le déroulement habituel de la journée).

1.2. Participation à la démarche de soins

L'épreuve est notée sur 10 points.

(Voir conseils méthodologiques, p. XV.)

Recueil de données-type

Voici les informations types à recueillir sur la personne.

Présentation rapide de la structure et du service

Identité de la personne

- Ne pas écrire et ne pas énoncer le nom (initiale).
- Prénom.
- Date et lieu de naissance.
- Âge.
- Nationalité (origine si besoin).
- Langue parlée.
- Religion.

Situation familiale et sociale

- Célibataire, marié, veuf...
- Conjoint (âge, nationalité, langue parlée, profession...).
- Enfants et petits-enfants (nombre, âge, ville du domicile).
- Profession, retraite, chômage...
- Ville du domicile.
- Mode de vie (appartement, maison, loisirs, entourage amical et familial...).
- Prise en charge sociale : Sécurité sociale, taux de prise en charge, mutuelle, frais d'hébergement, montant journalier, autonomie juridique.

Présentation physique et psychoaffective

- Poids, taille et rapport entre les 2 (normalité, maigreur, surpoids...). Description physique (couleur des cheveux, des yeux, aspect de la peau...). Capacité motrice et autonomie physique.
- Principaux traits de caractère (souriant, anxieux, joyeux, coopérant...). Capacité relationnelle et autonomie psychique et sociale.

Présence dans la structure

- Date d'entrée (heure si nécessaire).
- Motif (accident, maladie, intervention chirurgicale, placement...).
- Mode d'admission (SAMU, ambulance...).
- Histoire de la maladie.
- Évolution de l'état de santé depuis l'entrée dans la structure et/ou dans le service (examens, intervention chirurgicale, amélioration ou dégradation de l'état général).
- État de santé à ce jour.
- Traitements (médicaments, mode d'administration et surveillance relevant des compétences de l'aide-soignante).

Antécédents avant l'entrée dans la structure

- Médicaux.
- Chirurgicaux.
- Psychosociaux.

Présentation de la chambre

- Emplacement dans la structure et dans le service (avec le numéro de la chambre).
- Chambre individuelle ou double.
- Description (confort et matériel nécessaire aux soins).
- Présence de meubles ou d'objets personnels.

Entourage de la personne dans la structure

- Visites de la famille, des amis...
- Ouverture sociale (animation, activités, rencontre avec d'autres personnes de la structure ou du service...).

Devenir de la personne à court, moyen et long termes (à exposer oralement après l'étude des besoins)

- Retour à domicile.
- Maison de repos.
- Rééducation.
- Soins à domicile.
- Séquelles, surveillance.
- Traitements.

Exemples

Exemple 1 : Mme T.

Voici l'exemple de Mme T. en service de médecine générale.

Recueil de données

Hôpital D. à C. – Service de médecine

- L'établissement comprend 150 lits et 15 places en ambulatoire repartis sur 4 étages.
- C'est un hôpital public qui comporte toutes les spécialités chirurgicales, 3 services de médecine et un service de pédiatrie.
- Le service de médecine se trouve au rez-de-chaussée.
- Il y a 15 chambres doubles et 4 chambres individuelles.
- La décoration est particulièrement soignée. Le service a été refait il y a 2 ans. Chaque chambre dispose d'un cabinet de toilette avec WC, douche et lavabo.

Identité de la personne

- Mme T., Jeanne, est née à Granville le 12 mai 1935. Elle a donc 81 ans.
- Elle est de nationalité française.
- Elle parle le français.
- Elle est catholique pratiquante.

Situation familiale et sociale

- Mme T. vit seule dans une maison au bord de la mer dans le Cotentin.
- Elle a eu 3 enfants d'un premier mariage et 2 autres enfants d'un second mariage dont l'un est mort à l'âge de 1 an d'une malformation cardiaque. Elle est aujourd'hui divorcée, depuis 1994.
- Ses enfants ont respectivement : 60 ans, 58 ans, 57 ans et 44 ans.
- Son fils vit à côté de chez elle.
- Ses 2 filles aînées vivent à Paris.
- Sa dernière fille vit à Bandol dans le sud de la France.
- Elle a 4 petits-enfants qui vivent à Paris.
- Mme T. a vécu à Paris pendant 20 ans puis elle s'est installée à Coutainville, station balnéaire du Cotentin.
- Elle a été institutrice et a pris sa retraite à 60 ans.
- Elle vit dans une maison qui appartenait à son père et dont elle a hérité à sa mort.
- La maison comprend 2 étages et est entourée d'un grand jardin dont elle s'occupe avec soin.
- Mme T. a beaucoup d'amis avec qui elle sort régulièrement (cinéma, dîners au restaurant...).
- Elle a toujours été très sportive : vélo, tennis, voile, marche à pied.
- Elle est très entourée par sa famille (enfants, cousins, belles-sœurs...) et par ses amis.
- Elle aime se promener sur la plage tous les jours après le déjeuner et s'occuper de son jardin en fin d'après-midi.
- Mme T. est assurée sociale et possède une mutuelle qui prend en charge à 100 % son hospitalisation.
- Elle est entièrement autonome sur le plan juridique.



Aides-soignants

L'obtention du DEAS est conditionnée par la validation de 8 modules, avec des épreuves et des modalités d'évaluation spécifiques à chacun. Seul un entraînement ciblé et efficace permettra à l'élève AS de préparer ses épreuves sereinement.

Pour chaque module, vous retrouverez :

- un descriptif des modalités d'évaluation et de validation pour bien comprendre les attentes du jury et y répondre au mieux ;
- des exercices types en fonction des modalités d'évaluation du module :
 - **Module 1** : QCM, QROC, cas cliniques, mises en situation professionnelle (démarches de soins et conseils méthodologiques),
 - **Module 2** : QCM et QROC,
 - **Module 3** : mises en situation professionnelle (démarches de soins et conseils),
 - **Module 4** : épreuve pratique (exemples et conseils),
 - **Module 5** : épreuve écrite et orale (exemples de rédaction du document écrit et conseils),
 - **Module 6** : QCM et QROC,
 - **Module 7** : cas concrets de transmissions (épreuve écrite ou orale),
 - **Module 8** : cas concrets (épreuve écrite) ;
- des sujets blancs pour vous mettre en situation réelle d'examen.

Chaque exercice est accompagné d'un corrigé précis, avec le détail des points attribués à chaque question, pour permettre à l'étudiant de s'autoévaluer et de combler ses lacunes.

Maîtrisez toute la pratique AS !



ISBN : 978-2-84371-925-7



9 782843 719257

www.vuibert.fr